



Monsieur Didier MALRIC
Directeur de l'UCANSS
18 avenue Léon Gaumont
75020 PARIS

Paris, le 25 novembre 2013

FEDERATION
DE LA
PROTECTION **S**OCIALE
ET DE L'**E**MPLOI

Monsieur le Directeur,

JEAN MARC COLLET
VICE-PRESIDENT

Vous avez prévu le 19 décembre prochain une INC sur le thème du BSI 2013.

A.F.P.A.

Nous aimerions savoir si au cours de cette réunion seront abordés les problèmes concernant la création de l'institut national de formation.

PÔLE EMPLOI

L'Ucanss, dans sa COG, envisage une restructuration très importante du réseau des CRFP qui risque d'impacter très fortement les organisations du travail et par conséquent les conditions de travail d'un très grand nombre de salariés.

**MISSIONS
LOCALES**

MUTUALITE

Comme nous vous en avons déjà informé, les salariés sont inquiets et demandeurs d'informations précises.

PREVOYANCE

La CFTC vous avait déjà sensibilisé en début d'année sur les risques d'un manque de concertation et d'information. Lors de l'INC traitant de la COG UCANSS, vous avez effleuré le sujet en précisant qu'une réorganisation du réseau des CRFP était rendue inévitable si l'on souhaitait pérenniser les structures.

RETRAITE

Vous nous aviez alors précisé que plusieurs scénarii étaient envisagés.

**SECURITE
SOCIALE**

La CFTC avait alors souhaité une réunion spécifique sur ce thème afin de pouvoir débattre des différents impacts à venir.

Vous vous êtes engagé à revenir vers les partenaires sociaux avant la fin de l'année.

C'est pourquoi, nous souhaiterions savoir si la problématique de réorganisation du réseau des CRFP sera abordée le 19 décembre prochain.

La CFTC craint que, le thème du BSI déjà prévu, ne permette pas de traiter, en plus, et surtout avec la sérénité nécessaire, le fond du dossier réorganisation des CRFP.

Nous restons convaincus que c'est par l'intermédiaire d'un dialogue social de qualité que nous pourrons atteindre les objectifs fixés dans la COG et permettre au personnel d'avoir les garanties de pérennité de leur emploi de façon équitable sur tout le territoire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de notre considération distinguée.

Jean Marc COLLET,

A handwritten signature in black ink, reading "COLLET" with a stylized flourish above it.

Vice-Président du Régime Général.